



## PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 22/12/2020

#### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

#### Baisse de la mortalité routière au mois de novembre en Moselle dans un contexte de confinement

En Moselle, 1 personne est décédée sur la route en novembre 2020, contre 5 en novembre 2019, soit 4 personnes tuées en moins.

Les autres indicateurs sont également inférieurs à ceux de l'année 2019 :

- le nombre d'accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre s'établit à 17 en novembre 2020, contre 25 en novembre 2019, soit 8 accidents corporels de moins ;
- 19 personnes ont été blessées en novembre 2020, contre 26 en novembre 2019, soit 7 personnes de moins.

Le cumul du nombre d'accidents et de blessés depuis le début de l'année 2020 montre une diminution des accidents (-8,7%) et des blessés (-12,2%) par rapport à l'année 2019.

En outre, le nombre de personnes tuées entre le mois de janvier 2020 et le mois de novembre 2020 est inférieur de -7,3 % par rapport à la même période en 2019.

	Cumul entre janvier et novembre			
	2019	2020	Écart	Tendance
<b>Accidents</b>	346	316	-30	<b>-8,70 %</b>
<b>Tués</b>	41	38	-3	<b>-7,30 %</b>
<b>Blessés</b>	442	388	-54	<b>-12,20 %</b>

Entre janvier et novembre 2020, la catégorie des 25-44 ans comptabilise le plus de décès (13 décès sur un total de 38 décès), suivie de près par la catégorie des 18-24 ans (qui compte 12 personnes tuées depuis le début de l'année). La catégorie des 65 ans et plus vient en troisième position avec 8 décès comptabilisés.

La vitesse, l'alcool et les stupéfiants restent les principales causes d'accident.

Les déplacements du mois de novembre 2020 ont été fortement impactés par les conséquences de la crise sanitaire Covid-19, avec la mise en place d'un deuxième confinement.

En cette période de froid, et avec la baisse de la luminosité, la préfecture de la Moselle appelle l'ensemble des automobilistes à maintenir la plus haute vigilance sur l'ensemble du réseau routier de la Moselle.



Tél : 03 87 34 87 25 / 06 18 36 20 07  
Mél : [pref-communication@moselle.gouv.fr](mailto:pref-communication@moselle.gouv.fr)  
9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle  
Service départemental de la  
communication interministérielle